

Nombre de membres composant
le Conseil Municipal.....45
Membres en exercice45
Présents ou représenté.e.s
à la séance44
Absent.e.s.....01

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2021-09-05-F : Attribution d'une subvention exceptionnelle pour aider les populations sinistrées du bassin méditerranéen suite aux incendies de l'été 2021

SÉANCE DU JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, **le trente septembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués **le vingt-quatre septembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENT.E.S

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE*, Mme AVOGNON ZONON, M. MORA, M. DAMIANI, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET**, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, Mme JANIAUX, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS, Mme BAYOL.

EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S

M. SEYE* (départ au point 14)	a donné mandat à	Mme MAFFRE-BOUCLET
M. LACHELACHE	a donné mandat à	Mme LARABI
Mme NIAKHATE	a donné mandat à	M. MORA
Mme LELU	a donné mandat à	M. GUENICHE
Mme BENZIANE	a donné mandat à	Mme SAINT-GAL
Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à	Mme GARNIER
M. BRUNET	a donné mandat à	M. CORNELIS
M. CLERGET** (arrivé au point 5)	a donné mandat à	M. MALLERIN
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme FENASSE
M. NOMBO POATY	a donné mandat à	M. DAMIANI
M. GUYOT	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme. INDJA	a donné mandat à	Mme. CAZALS

ABSENT.E.S

Mme AMSELLEM-SIMONNET

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur DAMIANI ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a accepté.

Délibération n°2021-09-05-F

Attribution d'une subvention exceptionnelle pour aider les populations sinistrées du bassin méditerranéen suite aux incendies de l'été 2021

LE CONSEIL,

VU le budget de la Commune, le Code général des Collectivités territoriales notamment ses articles L.2121-29 et L.1115-1 alinéa 2,

CONSIDERANT que les immenses incendies tout au long de l'été ont généré des dégâts considérables à l'échelle de plusieurs pays du bassin méditerranéen, et, en particulier, en Algérie, en Turquie et en Grèce,

CONSIDERANT que la Ville de Fontenay, fidèle à sa tradition de solidarité et d'entraide, ne peut rester indifférente, en particulier au sort des populations sinistrées suite à ces catastrophes,

CONSIDERANT qu'il est essentiel de contribuer à aider les populations du pourtour méditerranéen et de prendre part au mouvement de solidarité internationale,

CONSIDERANT que la Ville de Fontenay souhaite s'engager en privilégiant des structures d'intervention disposant de savoir-faire spécifiques d'aide à la reconstruction et de projets de post-urgence

SUR AVIS de la Commission des Finances,

A L'UNANIMITÉ

DECIDE

Article 1 : Le versement d'une subvention exceptionnelle de 15 000 € pour venir en aide aux populations sinistrées.

Cette somme sera allouée selon la répartition suivante :

- pour l'Algérie, une aide de 2 500 € à l'association We are Solidarité et une aide de 2 500 € à l'association Touiza Solidarité
- pour la Grèce, une aide de 2 500 € au Secours Populaire Français et une aide de 2 500 € au Secours Catholique
- pour la Turquie, une aide de 2 500 € au Mouvement Croix Rouge/Croissant Rouge et une aide de 2 500 € à l'association TEMA.

Article 2 : L'inscription des crédits au budget 2021, article 65.

Transmission électronique en Préfecture
du Val-de-Marne

le- 4 OCT. 2021.....

Publication

le- 4 OCT. 2021.....

Notification

le- 4 OCT. 2021.....

Certifié exécutoire

Le Maire,

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS

Maire

